

## **RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS**

Le présent règlement définit les modalités du jeu-concours organisé par EPICU Studio, ci- après « l'Organisateur ».

Les informations légales complètes de l'Organisateur (forme juridique, SIRET, adresse) sont disponibles dans les Mentions légales du site.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

### **1. DURÉE DU CONCOURS**

Le concours débute le 21 novembre 2025 et se termine le 21 décembre 2025, date du tirage au sort.

Toute participation enregistrée en dehors de cette période sera considérée comme non valide.

### **2. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ**

Le concours est ouvert :

- aux particuliers majeurs résidant en France métropolitaine,
- aux professionnels disposant d'une entreprise immatriculée en France (SIRET/SIREN). La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

### **3. MODALITÉS DE PARTICIPATION**

La participation au concours est ouverte aux particuliers majeurs et aux professionnels disposant d'une entreprise immatriculée en France métropolitaine.

La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

#### **3.1. PARTICIPATION VIA INSTAGRAM**

Que le participant soit particulier ou professionnel, les étapes de participation sur Instagram sont identiques et doivent être respectées pour que la participation soit considérée comme valide :

- Aimer la publication officielle du concours ;
- S'abonner aux deux comptes Instagram de l'Organisateur : @studio.epicu et @epicu.fr ;
- Commenter la publication en mentionnant trois ami·e·s et une entreprise locale de son choix ;
- Partager la publication en story en mentionnant @studio.epicu

#### **3.2. PARTICIPATION VIA LE FORMULAIRE EN LIGNE**

En complément de la participation Instagram, les participants peuvent remplir le formulaire disponible sur le site pour augmenter leurs chances de gagner.

### **3.2.1. Sélection du profil**

Le participant doit cocher l'une des cases :

- Particulier
- Professionnel

### **3.2.2. Champs obligatoires**

Pour les particuliers : Nom / Prénom, Téléphone, E-mail, Ville.

Pour les professionnels (en plus des champs ci-dessus) : Nom de l'entreprise, Ville, Numéro SIREN.

### **3.2.3. Cases à cocher et consentements**

Une seule case obligatoire : « J'ai lu et j'accepte le règlement du concours EPICU. ».

En participant, vous acceptez que vos coordonnées soient utilisées :

- pour les professionnels, à des fins commerciales et de contact concernant les services du Studio EPICU ;
- pour les particuliers, pour recevoir des informations et actualités d'EPICU. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien présent dans nos e-mails.

Chaque formulaire validement complété donne une chance supplémentaire lors du tirage.

### **3.3. Double participation**

Un participant pouvant être à la fois particulier et professionnel peut cocher les deux cases et participer aux deux catégories.

Chaque participation Instagram reste unique, mais la participation via le formulaire ajoute une chance supplémentaire dans chacune des catégories éligibles.

## **4. LOTS MIS EN JEU**

Particuliers : Un iPhone 17 Pro Max aux couleurs du studio.

Professionnels : Une remise de 3 500 € sur un projet réalisé avec EPICU Studio. Conditions des lots :

- Non cumulable, non échangeable, non transférable et non convertible en numéraire. – Valable 12 mois après l'annonce du gagnant.
- Les participants concourent uniquement pour la catégorie correspondant à leur profil.

## **5. DÉSIGNATION DU GAGNANT**

Tirage au sort effectué le 21 décembre 2025. Les gagnants seront contactés :

- par e-mail si le formulaire a été rempli ;
- ou via Instagram.

En l'absence de réponse dans un délai de 7 jours, un nouveau tirage pourra être effectué.

Le tirage sera réalisé de manière aléatoire à partir des participations validées (Instagram + formulaire).

## **6. RESPONSABILITÉ**

Instagram n'est ni sponsor, ni associé au concours. L'Organisateur ne peut être tenu responsable en cas de : – dysfonctionnement du réseau ou d'Instagram ;

- informations incorrectes fournies par un participant ;
- impossibilité de contacter ou d'identifier un gagnant ; – force majeure ou modification nécessaire du concours.

## **7. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

Les données collectées sont utilisées pour :

- la gestion du concours et la vérification des gagnants ; – le contact des gagnants ;
- l'envoi d'informations et d'offres commerciales si le participant a donné son consentement explicite.

Base légale :

- Exécution du règlement du concours pour la participation ;
- Consentement explicite pour l'envoi de communications commerciales.

Durée de conservation :

- Données pour le concours : jusqu'à la fin du concours, puis suppression dans un délai maximum de 6 mois ;
- Données pour communications commerciales : jusqu'au retrait du consentement.

Droits des participants :

Accès, rectification, opposition et suppression de leurs données, selon les modalités indiquées dans les Mentions légales du site.

## **8. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT**

La participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler le concours en cas de nécessité ou de force majeure.